

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 19 12 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M. DEPOUEZ
M. ROUAULT
M^{me} LEFEBVRE-BERTIN
Mme CABANIS
M. GARNIER
M. AUBERT
M^{me} KHAN
M. PHILOUX
M. CHAIZE
M^{me} HERCEG-GALESNE
M^{me} PAIMPARAY-KANY
M. CORVOL
M^{me} BRICE
M^{me} LEVENÉ
M. LEMARCHAND
M^{me} BATAILLE
M^{me} SIMONESSA
M. PERRUDIN
Mme QUEMENER
M. BAILLY

Date de convocation : 12/12/2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents à l'ouverture de la séance : 18

Quorum réuni

Étaient excusés :

Mme LE GALL a donné pouvoir à M. GARNIER.
M. BOUFFORT a donné pouvoir à M^{me} LEVENÉ.
M. TRUBERT a donné pouvoir à M. PHILOUX.
M. BABOU a donné pouvoir à M. CORVOL.
M^{me} BOISNARD a donné pouvoir à M. CHAIZE.
M^{me} MASSART a donné pouvoir à M^{me} HERCEG-GALESNE.
M. MOKHTARI a donné pouvoir à M. DEPOUEZ.
M^{me} LOCHOU-REGNARD a donné pouvoir à Mme CABANIS.
M. LUCET a donné pouvoir à M^{me} SIMONESSA.
M. GAISLIN a donné pouvoir à Mme QUEMENER.
M^{me} SIMONESSA a donné pouvoir à Mme BATAILLE à partir de 22h40.

Étaient absents :

Mme KHAN jusqu'à 20h57.
M^{me} DANIELOU.
M. PAUGAM.
M. LEMARCHAND jusqu'à 20h44.
Mme MAUGAIS.

Secrétaire de séance :

Mme Anne BRICE.



25/04 – 19 décembre 2023

ZAC multisites Bourg- Clais- Touraudière - présentation du compte-rendu annuel (CRAC) arrêté au 31 décembre 2022.

Le rapporteur,

- rappelle que par délibération n° 30/04 du 26 juin 2018, le conseil municipal a approuvé le dossier de création de la ZAC multisites sur les secteurs centre-bourg, Clais et Touraudière, après avoir approuvé d'une part le bilan de la concertation préalable par délibération n°27/03 du 12 février 2018, et d'autre part, le bilan de la procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) par délibération n°30/03 du 26 juin 2018.
- rappelle que par délibération n° 41/10 du 03 mars 2020, le conseil municipal a approuvé le dossier de réalisation de la ZAC multisites dénommée Bourg, Clais et Touraudière.
- rappelle que, par délibération n°32/07 en date du 18 décembre 2018, le conseil municipal a approuvé le projet de traité de concession et désigné le concessionnaire de la ZAC Bourg-Clais-touraudière.
- indique que le traité de concession signé le 07 mars 2019 a confié l'aménagement et l'équipement de celle-ci à la SNC Les trois lieux, dans le cadre d'une concession d'aménagement, pour une durée de 15 ans.

Le compte rendu annuel à la collectivité, rend compte des éléments suivants, arrêtés au 31/12/2022:

- Maîtrise foncière ;
- Commercialisation ;
- Livraisons et répartition des logements ;
- État d'avancement et planning des travaux ;
- Compte d'exploitation cumulé au 31.12.2022.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE:

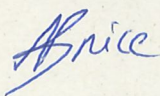
du rapport qui lui a été présenté.

Quorum réuni 30 élus présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

Anne BRICE.



Le Maire,

Hervé DEPOUEZ

